



Championnat de France des Clubs féminin-2013

ART. 1 – Organisation

A - Le Championnat 2013 est ouvert à toutes les licenciées féminines FFBSQ. Il se déroule en quadrette pour les divisions nationales 1, 2 et 3 et en triplete pour les divisions régionales 1, 2 et 3.

B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
- ◆ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les couples de régions regroupées suivantes et dans chaque autre région administrative non regroupée :
 - Alsace avec Lorraine
 - Auvergne avec Limousin
 - Champagne-Ardenne avec Picardie
 - Corse avec Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Sur demande des ligues d'un couple de régions regroupées, l'autorisation d'organisation en région administrative est soumise à l'accord du CNB et la règle d'accèsion en Nationale 3 est précisée à l'article 4B « pour les divisions régionales » alinéa 2.
- ◆ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR)

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

C - Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 ^{ère} journée	: 06 & 07 avril 2013	23 & 24 mars 2013
◆ 2 ^{ème} journée	: 01 & 02 juin 2013	15 & 16 juin 2013
◆ 3 ^{ème} journée	: 05 & 06 octobre 2013	19 & 20 octobre 2013

D - Les couples de régions regroupées, cités en B alinéa 4, sont définis chaque saison en fonction du nombre d'équipes par région dans les divisions N3, R1, R2 et R3.

ART. 2 – Les équipes

- A -** Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.
- B -** Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3.
- C -** Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- D -** **Chaque équipe ne peut utiliser plus de 8 joueuses** en nationale 1, 2 et 3 et six joueuses dans les divisions régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses, les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région rattachées à ce club.
- E -** **Dans chaque équipe une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée sur les pistes.**
- F -** Dans chaque équipe, **un maximum de deux joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes.** Cette mesure ne concerne que les divisions nationales.
- G -** Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de division supérieure.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A -** Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ◆ Par match gagné : 3 points
 - ◆ Par match nul : 2 points
 - ◆ Par match perdu : 1 point
 - ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)
- B -** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A -** En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B -** Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none"> • Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none"> • La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. • Les trois dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe R1 de chaque couple de régions regroupées ainsi que la première équipe de chaque R1 de région administrative non regroupée accèdent à la Nationale 3. • Dans le cas où, dans un couple de régions regroupées, les Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des deux R1 est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues et validés par le CNB. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C -** Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.
- D -** Dans le cas où une équipe qualifiée pour une division nationale (montée, descente ou maintien) ne se réinscrit pas, la priorité pour le remplacement sera donnée à la meilleure équipe de la division concernée, en position de relégation.
- E -** Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions de régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est la ligue (ou CSR) de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR Bowling) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A -** Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir à la ligue (ou CSR Bowling) par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 48 Euros par équipe (voir ligue (ou CSR) pour date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.
- B -** La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler lors de chaque journée à la ligue (ou CSR).

- C -* Pour les divisions nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 450 € pour les N1 et N2 et de 225 € pour les N3.
- D -* L'encaissement du chèque de caution est réalisé dans le cas d'un forfait général d'une équipe pour une journée et après examen, par la commission concernée, des raisons de celui-ci.
- E -* Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.
- F -* La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

ART. 7 – Réclamation

- A -* Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**.
- B -* Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.
- C -* La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 – Calendrier des divisions Nationales.

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

*Samedi 09H50 à 12H30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 13H45 à 17H10 (4 lignes)
Dimanche 09H00 à 12H20 (4 lignes)*

NATIONALE 3

*Samedi 10H45 à 13H15 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 14H30 à 17H50 (4 lignes)*

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRES LE DEBUT D'UNE SERIE

Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	COLOMIERS	BOUSSY	AUXERRE
Nationale 2A	LIMOGES	AIX LES BAINS	MONTPELLIER
Nationale 2B	ORLEANS	SAINT-NAZAIRE	VILLENEUVE D'ASCQ
Nationale 3A	NICE	LE PONTET	CHAMBERY
Nationale 3B	TOULOUSE GRAMONT	LA ROCHELLE	LIMOGES

Nationale 3C	LE MANS	LA ROCHELLE	SAINT-SEBASTIEN
Nationale 3D	CHARTRES	EPINAY / SEINE	ORLEANS
Nationale 3E	LOMME	CAMON	TINQUEUX
Nationale 3F	ST-JULIEN LES METZ	MONTBELIARD	AIX LES BAINS

SOUS RESERVE D'ACCEPTATION DU CENTRE

Composition des divisions Nationales.

NATIONALE 1

BCO COURBEVOIE
 ATHENA ILE DE FRANCE
 ESKUALDUN BIRLAK CAP BRETON
 MONACO BOWLING CLUB
 LES DRAGONS DE COLMAR
 LES VIKINGS HONFLEUR
 A.B.C.L. PONT A MOUSSON
 B C S ANNECY
 WINNER'S ORLEANS
 BOWLING ADOUR BAYONNE
 SYNERGIE
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 2A

A S B BESANCON
 AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
 BC BORDELAIS
 BC OCCITAN MONTPELLIER
 B C POITEVIN POITIERS
 BOWLING CLUB BAIE DES ANGES
 BOWLING PROVENCE TOULON
 CANICULA LISSES
 NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
 QUIHO SIX FOURS
 S B CHAMBERY
 T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 2B

ACADEMY BOWLING SCHOOL 94
 BAD BOYS SAINT-LO
 BC RAMBOUILLET
 BCO COURBEVOIE
 BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
 CARPE DIEM
 COLORBOWL51.COM TINQUEUX
 LILLE UNIVERSITE CLUB
 PATRONAGE LAIQUE LORIENT
 ROCKETS NANTES
 SAINT BRIEUC BOWLING
 SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE

NATIONALE 3A

BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLING CLUB AMF NICE
BOWLING CLUB ARLES CAMARGUE
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
BOWLING CLUB DES COSTIERES
ISTRES SPORTS BOWLING
NICE ACROPOLIS S.B.C.
S B CHAMBERY

NATIONALE 3B

AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
AS LEGRAND LIMOGES
BOWL FRIENDS
BOWLING CLUB MERIGNAC
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
S P U C PESSAC
T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 3C

ANGERS BOWLING CLUB
AS P T T LA ROCHELLE
BOWLING CLUB LE MANS
COBRA ANGERS
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
ROCKETS NANTES
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE

NATIONALE 3D

ATHENA ILE DE FRANCE
BC FONTENAY CHAMPIGNY
FORCE CINETIQUE / AS PTT
PATRONAGE LAÏQUE ARGENTAN
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
STRIKE CLUB AVERMES MOULINS
SYNERGIE

NATIONALE 3E

ACB AMIENOIS
BOWLER'S TEAM LILLE
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS
LITTORAL BC GRAVELINES
MILLENIU B.A. REIMS
MILLENIU B.A. REIMS
STRIKE NORD VILLENEUVE D'ASCQ
TEMPLIERS BC SAINT MAXIMIN

NATIONALE 3F

A.B.C. PONT A MOUSSON
AS STAR BOWL AUDINCOURT
BOWLING CLUB LA CHAUMUSSE
BOWLING CLUB LES KILLERS
CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB
GALACTIC 300
LES DRAGONS DE COLMAR
LES SNIPER'S DE WITTELSHEIM